

## **INTRODUCTION**

Pourquoi cet ouvrage ? Dans les années 1960, lors de la préparation de ma thèse de Doctorat d'État de géographie sur « Les oléagineux dans les pays d'Afrique Occidentale associés au Marché commun », j'ai eu à m'intéresser, au titre de l'histoire commerciale de ces produits, au rôle essentiel joué par des maisons bordelaises qui avaient fait du port girondin une des capitales de l'huilerie d'arachide. Le président de la Chambre de Commerce de Bordeaux, Pierre Delmas, alors à la tête de plusieurs sociétés opérant en Afrique occidentale, eut l'amabilité de me fournir des lettres d'introduction auprès des dirigeants des différentes firmes bordelaises opérant alors dans le négoce en Sénégal et au Soudan, ainsi que dans l'industrie huilière. Les vicissitudes des années de guerre furent à l'origine de la destruction d'importantes quantités d'archives de maisons que j'ai démarchées. Lorsque je me suis présenté au siège de Maurel et H. Prom, le directeur général de l'époque, Yves Maurel, me reçut fort aimablement. Il me conduisit dans les combles de l'immeuble et me fit découvrir une masse impressionnante de documents, dont il me dit qu'ils étaient à ma disposition et que je pouvais en prendre connaissance sans aucune restriction. Le dépouillement exhaustif de ces archives aurait dépassé le temps que je pouvais alors consacrer à la partie historique de mon travail de géographe. Je pus prendre connaissance des faits essentiels concernant mon sujet, grâce à l'aide du directeur, Marc Benquey, et aux interventions bienveillantes de Roger Maurel, oncle du directeur général qui, connaisseur exceptionnel de l'Afrique et « mémoire » de la Maison, par les près de 2 000 pages de « notes » qu'il me communiqua, fut pour moi un véritable tuteur. Je tiens à témoigner ma reconnaissance aux dirigeants de Maurel et H. Prom aujourd'hui disparus.

Après la soutenance de ma thèse en 1973, je fus pris de longues années par les tâches d'enseignement, de recherche et d'administration incombant à un Universitaire., mais je n'avais pas oublié la richesse de la documentation de Maurel et H. Prom et je restais convaincu de la nécessité de son exploitation qui pourrait apporter un témoignage essentiel sur l'histoire de l'activité des Bordelais au Sénégal et sur celle du commerce colonial à Bordeaux. Aucun chercheur n'assumant cette tâche, je décidai dans les années 1980, avec le soutien amical de Patrice Dubosq, dernier directeur de Maurel et H. Prom, de reprendre le

dépouillement de la masse de documents qui furent déposés aux Archives départementales de la Gironde. Ce fut pour moi un travail passionnant mais fort absorbant. Les copies des lettres d'Émile Maurel, chef de la Maison, aux agents d'Afrique, représentent à elles seules 26 000 pages de registres. Il me fallut ensuite, pour rédiger, reprendre les notes prises sur les documents dépouillés, pour classer par thèmes les questions que les auteurs avaient traitées. Pour le tirage du texte j'ai pu à l'origine bénéficier pour deux parties terminées de l'aide du service informatique de l'Institut de géographie puis, après mon départ à la retraite en 1997, j'ai entrepris d'assumer ce travail, allégé cependant par les aides amicales de Michel Naud, directeur de la Mémoire de Bordeaux, de Pierre Vennetier, directeur de recherche au CNRS et de Jean et Monique Menaut, cartographes et spécialistes de l'informatique. Je tiens à les remercier vivement. Terry Auly, responsable cartographe a eu un rôle décisif dans la mise en forme de l'ouvrage et dans sa publication.

J'ai choisi de présenter près d'un siècle de l'histoire de la Maison qui put débuter en 1822, avec la venue à Gorée de Hubert Prom, mais plus certainement avec la création en 1831 à Saint Louis, par ce dernier et son cousin Hilaire Maurel, de la Société H. Prom et Maurel. Première de ce type créée au Sénégal, elle valut à la Maison héritière, Maurel et H. Prom en 1854, d'être considérée comme la « doyenne » des « Sénégalaises » de Bordeaux. J'ai décidé de clore mon étude en novembre 1919, lorsque Maurel et H. Prom, de Société familiale à nom collectif devint une SARL. La prolongation de l'étude, au moins jusqu'à 1962 où le négoce dut abandonner la traite de l'arachide, n'aurait pas pu apporter les données précises qui ont permis la réalisation de cet ouvrage, du fait de la moindre richesse des sources d'information à partir des années 1920. Pour la période allant jusqu'en 1919, les copies des lettres de Marc Maurel et surtout d'Émile qui reprenait dans les siennes les informations qui lui étaient parvenues d'Afrique, constituent le cœur d'une documentation qui permet, pour la première fois me semble-t-il, d'appréhender les réalités du fonctionnement d'une maison de négoce et d'armement opérant en Afrique et dirigeant depuis Bordeaux. Pour la Direction, « tout partait de Bordeaux et tout y revenait ». Pour la première fois les comptes précis de ces activités, souvent décriées, peuvent être présentés. Tout naturellement la première partie retrace l'histoire générale de la Maison en évoquant les étapes générales de son développement sur la Côte occidentale d'Afrique et montre que dans un premier temps, jusqu'en 1870, elle intervint directement dans les affaires politiques au Sénégal et qu'elle réalisa la filière des produits jusqu'à l'industrie pour le cas de l'arachide, avec l'intermédiaire des transports par ses navires. Après 1870, son exemple suscita de nombreuses concurrences mais elle s'affirma sous la direction d'Émile comme le leader des « Bordelaises » en développant son domaine d'activité au Sénégal et au Soudan au fur et à mesure de l'extension du territoire contrôlé par l'autorité

coloniale. Après 1885, le « Gouvernement » du Sénégal puis dix ans plus tard, celui « général » de l'Afrique occidentale, ayant imposé les structures politiques et les règlements économiques fondamentaux, Maurel et H. Prom intervint lors de toutes les prises de décision et après 1887 trouva un allié fondamental en la personne de Frédéric Bohn, directeur puis président de la CFAO. À l'Union Coloniale créée en 1893 ils s'employèrent à obtenir l'appui de toutes les maisons opérant en Afrique occidentale, pour faire accepter par les autorités, les solutions qu'ils proposaient lors de tout problème commercial.

La deuxième partie de l'ouvrage présente Maurel et H. Prom, « négociant-armateur », c'est-à-dire une société à direction familiale opérant à partir de Bordeaux en Sénégambie et, à la veille de la guerre en 1914, jusqu'au Soudan et en Haute Guinée. L'activité du négoce reposait tout d'abord sur l'envoi de marchandises en Afrique. Les fournitures, dont la variété ne cessa de s'enrichir, se répartissaient, à l'exception des matériaux, en marchandises générales pour Européens et surtout en marchandises générales de « traite ». Le ralliement des indigènes à des articles d'abord réservés aux Européens est illustré, pour la Maison, aux fonctions « d'épicier » et de « boulanger ». Un négoce qualifié de « bataille » fut celui des tissus classiques et de l'article le plus original, les guinées. La fourniture de ces articles destinés aux indigènes fut marquée par de terribles concurrences entre fabricants anglais, belges, hollandais et indiens. Le commerce de traite reposa sur le paiement de ces articles par la vente par les acquéreurs de produits recherchés par les négociants européens. Ce fut pour la Sénégambie l'arachide qui alimenta les transactions les plus importantes. Alors que Marseille était le principal centre de l'industrie huilière, l'exportation d'arachides à partir des années 1840, à l'initiative de Hilaire Maurel, permit à Bordeaux en 1857, de bénéficier de l'ouverture par Maurel et H. Prom de la première huilerie spécialisée. Les huiliers de la Côte atlantique se convertirent à cette industrie d'autant que l'invention de la margarine y rallia en particulier les Hollandais puis ceux de la mer du Nord. En dépit de crises, l'huile d'arachide devint le principal oléagineux d'Europe occidentale. Le domaine africain où opérait Maurel et H. Prom fournissait aussi mais pour des quantités faibles les palmistes et sans grand succès le karité. Venue plus tard que d'autres maisons bordelaises à la traite de la gomme, Maurel et H. Prom y joua un rôle essentiel grâce à ses appuis politiques qui permirent une nouvelle organisation constamment contestée cependant par la concurrence. À Bordeaux, devenue un marché important du produit la Maison participa à l'activité de tri qui permettait de bonifier le produit. Enfin, naturellement, essentiellement à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle joua un rôle important dans la traite du caoutchouc de cueillette dont Bordeaux devint pendant quelques années un important marché. L'envoi de marchandises en Afrique et en retour le transport des produits, surtout l'arachide vers la France et l'Europe atlantique, déterminèrent la Maison d'Afrique

et celle de Bordeaux dès 1835 à acquérir des voiliers pour ses transports. En 1854, avec la fusion des deux maisons, Maurel et H. Prom devint négociant-armateur qui avec l'Aquitaine tenta, sans succès, de favoriser le passage aux navires à vapeur. Ce ne fut que partie remise puisqu'à partir de 1875, en quelques années celui-ci fut accompli par elle. Alors, les principaux négociants concurrents devinrent à leur tour armateurs et concurrencèrent la Maison tant pour les transports maritimes que ceux sur le Fleuve Sénégal. En dépit des difficultés le transport maritime fut pour Maurel et H. Prom la source de profit la plus continue. Nous n'avons trouvé aucune lettre de Hubert Prom premier responsable de l'armement. Pour Léon Prom, son successeur, les lettres à partir de 1902 fournissent beaucoup de renseignements. Tout le courrier et les notes depuis les origines évoquent cette activité.

La troisième partie traite de l'origine, des activités et des conditions de vie des agents d'origines locale et européenne, les « Maurel et H. Prom ». Sur la période 1860-1914, j'ai compté autour de 750 employés sur la plupart desquels j'ai pu, à partir des documents de la Maison, établir des fiches. Au début des activités de la Maison d'Afrique, depuis Gorée et Saint-Louis, furent recrutés dans les deux comptoirs des membres de familles dont souvent les chefs, commerçants ou négociants étaient des concurrents. Certains de ces « assimilés » accédèrent au poste de chef de comptoir et jusqu'au début de la période coloniale ils connurent les mêmes promotions que les Européens, puis pour la plupart d'entre eux ils devinrent commerçants ou entrèrent dans l'administration. Le recrutement local de boutiquiers et d'employés de bureau en particulier des comptables, fut très important car ils présentaient de multiples avantages. Ils ne coûtaient pas de frais d'hébergement, ils parlaient les langues du pays, ils collectaient de nombreux renseignements dans leur entourage, ne bénéficiaient pas de congés et étaient immunisés de la fièvre jaune. Il faut préciser que la Maison, par Émile Maurel, ne cessa de faire valoir ses racines profondes dans la colonie. Naturellement, les emplois subalternes, plantons, gardiens, marins ou « laptots » et manœuvres furent assumés par du personnel local. Le commerce colonial fut avant tout affaire d'Européens. Il apparut que Maurel et H. Prom, société familiale, recruta nombre d'agents d'Afrique dans les familles parentes. Plusieurs d'entre eux après avoir dirigé les comptoirs s'établirent à leur compte avec l'appui et l'aide de la Direction de Bordeaux. Le recrutement du personnel européen, avant tout en France, mais aussi en Allemagne et en Suisse, ne répondit à aucune référence professionnelle précise, sauf celle d'appartenance à une famille « honorable ». J'ai pu retracer depuis l'apprentissage aux activités proposées et l'adaptation au contexte africain, les conditions de travail et d'avancement. Vivre en Afrique était pour l'employé être logé, nourri et soigné aux frais de la Maison et bénéficier tous les trois ans d'un congé de trois mois en Europe avec le voyage gratuit sur un de ses navires. Malheureusement, la maladie et avec la fièvre jaune, la mort frappèrent ce personnel. L'implication d'Émile Maurel dans toutes les initiatives susceptibles de trouver le remède à ce fléau, fut tout à

fait essentielle. Le paternalisme de Maurel et H. Prom fut menacé après 1890 par le comportement de concurrents engageant des employés formés de la Maison et surtout l'amorce d'une solidarité syndicale entre tous les employés européens. Ce fut jusqu'à la veille de la guerre une véritable crise que Daniel Lavigne eut le grand mérite d'atténuer en obtenant de la Direction, non sans graves difficultés, l'amélioration des appointements et des conditions de travail réclamées par les agents. Au titre de la présentation de tous les employés Maurel et H. Prom j'ai pu utiliser de très nombreuses notes. Les grands traitants, dont certains écrivaient directement à Bordeaux, étaient des sortes de commerçants sous dépendance de la Maison à l'image de certains commerçants devenus ses « clients ». La multiplication des établissements faisant le commerce et la traite fit que la direction des plus modestes, les opérations, fut confiée à des traitants « à gages », c'est-à-dire de véritables agents.

De la quatrième à la huitième partie je présente les données certainement les plus originales, c'est-à-dire celles qui sont consacrées à la présentation, « sur le terrain », des Comptoirs Maurel et H. Prom et de leurs domaines de traite. Les sources des renseignements que j'ai utilisés ont permis l'étude de tous les lieux où la Maison opérait. Nous l'avons conçue dans le cadre des « comptoirs » qui à l'origine furent Gorée et Saint-Louis, c'est-à-dire les deux centres où opérait l'administration française. Les agents y eurent à accomplir trois tâches essentielles. Ils assumaient les rôles de consignataire, de manutentionnaire et de transitaire, devaient assurer le stockage des marchandises et des produits. Ces sites portuaires étant devenus de petites villes, la Maison fut la première à y développer un « commerce de ville » dont le terme « d'épicier » employé avec mépris par nombre de concurrents montre qu'elle devint en la matière une sorte d'exemple, souvent imité par les plus critiques. Le comptoir avait à exercer, en appliquant les consignes commerciales et financières imposées par la Direction de Bordeaux, les fonctions de négociant vendant des marchandises et achetant des produits dans le cadre de « l'économie de traite » pratiquée dans les domaines en expansion constante de chaque comptoir par des « traitants ». Le cas de Gorée, comptoir régissant la Basse Côte voisine et les Rivières du Sud, appelle des précisions, puisque l'île ne devenant pas le grand port, un temps souhaité par Maurel et H. Prom, fut progressivement supplantée par Rufisque qui en 1893 devint officiellement pour Maurel et H. Prom le comptoir régissant le « Bassin arachidier », c'est-à-dire les domaines du Cayor occidental et le Sine-Saloum, dont la production ne cessa de croître en particulier du fait de la réalisation des voies ferrées de « l'arachide ». Celles-ci furent à l'origine de l'expansion « d'escales » autour des gares où Maurel et H. Prom fut une des premières maisons à ouvrir des factoreries et des opérations qui devaient attirer les producteurs d'arachide et leur permettre de vendre leurs produits à meilleur prix, et d'acheter les marchandises moins cher que de passer par le traitant. Ainsi dans le cadre des comptoirs,

l'abondante documentation des archives Maurel et H. Prom et plus particulièrement les lettres de la Direction aux agents permettent d'apporter en détail pour la période jusqu'en 1919 des précisions totalement inédites, sur lesquelles je n'ai émis aucune opinion, sur le fonctionnement de l'économie de traite et sur les profits qu'elle a engendrés, qui ont alimenté des critiques virulentes lors des procès intentés au « colonialisme ».

La présentation des comptoirs a été ouverte logiquement par Gorée et nous l'avons terminée par Dakar qui jusqu'à 1914 dépendit de Rufisque avant d'être rattachée à Saint-Louis. Dakar, site choisi dès les années 1860 par les gouvernants du Sénégal, alors nommés sur intervention de la Maison, pour en devenir la capitale, fut à l'origine d'un nouveau désaccord avec Maurel et H. Prom qui, après avoir en vain défendu Gorée contre Rufisque, voulut préserver ce site où toutes les principales maisons de commerce étaient présentes. Cependant, en dépit de son opposition, Maurel et H. Prom ne manqua pas à contre cœur d'être présente à Dakar et de participer au développement urbain par la pratique d'un important commerce de ville et son implication dans l'utilisation des installations portuaires en développement constant. En 1919, il apparaissait bien que Dakar allait devenir la capitale de Maurel et H. Prom en Afrique.

La substance de l'ouvrage venant de documents d'archives et plus particulièrement la correspondance, les notes précisant l'origine, le destinataire et la date des faits ou des opinions cités sont d'un nombre considérable. Pour épargner au lecteur le report fastidieux aux différentes notes pour trouver éventuellement un complément d'information sur la question abordée, j'ai pris le parti d'intégrer au texte l'intégralité des références évoquées et même certaines explications nécessaires à leur compréhension. Il n'y a donc à se reporter aux notes placées en fin d'ouvrage que pour connaître « l'identité » de chaque document utilisé. Les dirigeants, les « Messieurs » de Maurel et H. Prom, écrivaient entre eux non Maurel et H. Prom mais Maurel et Prom, nom utilisé par toutes les personnes extérieures. Maurel et H. Prom était la « Maison » terme désignant toutes les concurrentes de Bordeaux qui étaient toutes de structure familiale, alors que celles originaires de l'extérieur étaient dénommées « société ». La Direction de Maurel et H. Prom à Bordeaux était composée exclusivement de membres des deux familles qui intitulaient les lettres entre eux par leur prénom. À partir de 1869, Émile Maurel devenu le « responsable » de la Direction, n'excipait d'aucun titre de président ou de Directeur. Pour les agents il était « Monsieur Émile ». Pour toutes les lettres qu'il leur adressa que j'évoque, comme d'ailleurs pour celles de Marc je n'utilise que les prénoms comme origine. Naturellement, pour celles destinées à des personnes extérieures je fais référence aux patronymes, Maurel ou Prom. Enfin, pour toutes les phrases où le sujet est l'enseigne à plusieurs noms j'ai considéré que le singulier du verbe s'imposait, car l'appellation maison ou société était sous-jacente. Ainsi, j'écris Maurel et H. Prom « décide ».